

BREVES

Arrêts de neige : pose obligatoire

Un arrêté municipal du 12 décembre 2014 rappelle que la pose d'arrêts de neige sur les toits est obligatoire, dans les termes suivants :

« Les habitants de Pierrefort et de ses hameaux sont tenus de faire placer sur tous les toits dont l'écoulement se fait directement sur la voie publique un dispositif d'arrêt de neige capable d'empêcher efficacement la chute de la neige qui a pu s'accumuler ».



Peu de réserves, alors donnons !

Des appels ont été lancés au niveau national, car les réserves de sang sont faibles. C'est donc l'occasion de rappeler qu'une association existe sur le territoire, et qu'elle organise 4 collectes par an. Les prochaines collectes auront lieu les lundis 10 août et 12 octobre de 14h à 18h.

La collecte se déroule maintenant à la salle récréative (ancien gymnase du collège).

Elections régionales : il n'est peut-être pas trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales

Une proposition de loi est soumise à l'examen des parlementaires afin de permettre l'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015, en vue des élections régionales qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Cette disposition exceptionnelle permettra aux personnes dont la situation a changé depuis le 31 décembre 2014 de régulariser leur situation afin de pouvoir voter pour les prochaines élections régionales.

Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie ou sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>. Il est à rapporter en Mairie, accompagné d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



Réouverture de la piscine

À compter du 6 juillet, la piscine municipale est à nouveau ouverte, du lundi au samedi de 14h à 19h.

FOOT ET BASKET À L'HONNEUR

Les sportifs se sont succédés à Pierrefort en ce mois de juin.

La première date a été celle des footballeurs, avec l'assemblée générale du District du Cantal. Traditionnellement, cette assemblée est jumelée avec les finales de la coupe Combourieu et de la Coupe du Cantal, qui ont donc eu lieu le 14 juin. Malgré une météo peu favorable, 1.050 spectateurs étaient présents pour voir la victoire du Carladez Goul Sportif en Coupe Combourieu, et de Saint-Flour en Coupe du Cantal.



Les basketteurs ont ensuite pris la relève, avec cette fois-ci l'assemblée générale de la ligue d'Auvergne de basketball, qui s'est déroulée le week-end suivant, samedi 20 juin.

Le conciliateur de justice, mode d'emploi

Qui, un jour, n'est pas sorti de ses gonds pour des travaux défectueux ? n'a pas râlé à cause des branches d'arbres, des haies mal taillées ? des limites de propriété qui ne sont pas respectées, des factures impayées voire bien trop élevées, ou encore des commandes passées non livrées, des fournisseurs d'accès à internet ou de téléphonie mobile injoignables, sans oublier les litiges du quotidien bailleur, locataire loyers impayés, chèque de caution non rendu, état des lieux non réalisé...

La liste des tracas qui arrive à la permanence du conciliateur de justice est longue. Aux exceptions faites des conflits du travail, des affaires familiales, des litiges liés à l'administration, le champ d'intervention du conciliateur de justice est large. Sa mission : mettre des mots derrière des maux pour une justice conciliée avant une justice imposée.

Le conciliateur de justice du Tribunal d'Instance de Saint-Flour est là pour vous aider :

- téléphone : 06.50.84.32.44
- mél : guy.queyrie@conciliateurdejustice.fr
- site internet : www.conciliateurs.fr



Assistants maternelles

Voici un petit rappel des assistantes maternelles agréées installées sur le territoire communal :

- Isabelle BASTIDE - 1, rue du Carreau
Agréée pour : 3 enfants + 1 enfant de 3 ans minimum
- Berthe BRIOUDE - 4, impasse des 4 vents
Agréée pour : 3 enfants + 1 enfant de 3 ans minimum
- Nathalie CHALANDON - 6, rue de Fontfrède
Agréée pour : 2 enfants
- Aurélie GRONDIN - 12, rue des Moulins
Agréée pour : 2 enfants + 1 enfant de 2 ans minimum
- Patricia PEYRONNET - 12, rue des Moulins
Agréée pour : 3 enfants + 1 enfant de 3 ans minimum

Plus de renseignements sur le site Internet du Conseil Départemental : http://www.cantal.fr/annuaire_am.php

LES AMIS DU THÉÂTRE REVIENNENT !

La troupe nous propose cette année, pour son trentenaire, une pièce de Frédéric DARD intitulée « Les Brumes de Manchester ». Cette enquête de l'inspecteur Byrne dans la ville de Manchester vous tiendra en haleine pendant deux heures.

Après deux séries de représentations au cours du week-end de l'Ascension et fin juin, voici les dates des deux prochaines sessions : 5, 6 et 7 août, à 20h45, salle de spectacles Roger Besse (accessible aux personnes à mobilité réduite).

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au Bureau du Tourisme (04.71.23.38.04).

Echos de

Bulletin d'information municipale
N° 54 — Été 2015

PIERREFORT



Décharge de déchets inertes de Chabridet

FIN DES TRAVAUX A LA DÉCHARGE

C'est la dernière ligne droite pour la décharge de déchets inertes à Chabridet : derniers réglages de fin de chantier (reprises préalables à la réception des travaux), plantations, règlement et mode de fonctionnement en cours de discussion... pour une ouverture imminente. En effet, maintenant que cet équipement est opérationnel, il faut se préoccuper de sa gestion : plages horaires d'ouverture ou service « à la demande », formation du personnel, institution d'un tarif, proposition d'un registre de suivi des dépôts... autant de thèmes qu'il faut préciser et formaliser par un règlement adéquat afin d'assurer une durée de vie maximale à la décharge des déchets inertes.

Rappelons que ce chantier a mobilisé 230.000 € T.T.C. avec un financement à hauteur de 55% (Conseil Départemental et Réserve Parlementaire Sénateur Jacques Mézard), ceci afin de soutenir les entreprises locales qui ne disposent pas de structure accueillant les déchets inertes fréquents dans les travaux de rénovation ou construction. Il s'agit là d'un équipement complémentaire de la déchetterie communautaire, cette dernière n'ayant pas les installations nécessaires pour accueillir les quantités importantes de déchets inertes produits par les chantiers du bâtiment.

Pierrefortaises,
Pierrefortais,
chers amis,



Voici un nouveau numéro de notre bulletin municipal, dans lequel vous pourrez prendre connaissance des dernières opérations réalisées ou en cours sur le territoire communal : décharge de déchets inertes de Chabridet, lotissement communal des Murets, alimentation en eau potable à Faverolles...

Ces chantiers ont été ou seront conduits à leur terme conformément aux prévisions budgétaires qui ont été adoptées à l'unanimité des membres du conseil municipal lors de sa séance du 14 avril 2015. Ainsi, malgré des dotations en baisse de 5%, les projets amorcés seront poursuivis voire achevés pour certains au cours de l'année 2015, et ceci sans modification des taux des impôts locaux.

Le troisième volet de la réforme des collectivités territoriales, en pleine discussion parlementaire, envisage des transferts de compétence notamment en termes d'urbanisme, d'eau potable, d'assainissement, en direction des communautés de communes. Dans ce contexte incertain, il est primordial d'achever les projets en cours afin d'assurer aux Pierrefortais un service adapté et en conformité avec la réglementation. Car nous n'aurons plus la même liberté d'action lorsque le niveau de décision sera communautaire.

Plus légèrement, diverses informations et actualités communales vont être proposées en dernière page, pour passer un bel été à Pierrefort.

Louis GALTIER,
Maire de Pierrefort

CONTINUER À INVESTIR MALGRÉ UNE BAISSÉ GÉNÉRALE DES FINANCEMENTS

Lors de sa séance du 14 avril, le conseil municipal a planché sur les documents budgétaires, qui servent de base à toutes les actions entreprises par la collectivité, dans sa vie quotidienne.



En premier lieu, les comptes administratifs et de gestion, qui retracent l'activité réelle de l'année 2014, ont été adoptés à l'unanimité, pour l'ensemble des budgets.

Ensuite, ce sont les budgets primitifs pour l'année 2015 qui ont été examinés les uns après les autres. Équilibrés en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, ils ont été votés à l'unanimité. Malgré la baisse des dotations de l'État, des programmes importants vont être continués ou engagés, et ceci sans augmentation des taux d'imposition locaux.

Voici les principales opérations prévues par ces budgets pour 2015 :

Budget principal

Le budget principal s'élève à 1.055.050,98 € en fonctionnement et à 1.024.587,55 € en investissement. Les principaux investissements programmés concernent :

- l'aménagement de la place de l'Église ;
- la rénovation du bâtiment de la gendarmerie ;
- des aménagements sur la voirie communale (rues du Gévaudan, de la Mairie, des Mésanges, des Moulins et du Planol ; accès salle récréative) ;
- des travaux complémentaires au cimetière.

Un montant de subventions de 11.700 € a été attribué à diverses associations communales ou ayant une activité sur la commune.



Budget eau et assainissement



Le budget du service eau et assainissement se monte à 249.107,64 € en fonctionnement et 1.457.554,57 € pour la section d'investissement. La majeure partie de ce montant est destiné à la réhabilitation et la mise aux normes de la station d'épuration ;

l'autre investissement majeur concerne le réseau d'eau potable, avec la mise en sécurité des réservoirs de Saint-

Gervais et de Faverolles en lien avec la nouvelle installation de la Fromagerie des Monts du Cantal.

Budget gîte de groupe

Le gîte de groupe ne présente qu'un budget de fonctionnement, qui se monte à 33.866,55 €. Une subvention de 2.500 € du budget principal permet d'équilibrer les dépenses et les recettes de cette activité.

Budget lotissement communal

(impasse de l'Écir)

Un dernier lot n'étant pas vendu au 1er janvier 2015, ce budget conserve une section de fonctionnement qui s'équilibre à 12.670,27 € et une section d'investissement à hauteur de 36.242,15 €. Une demande a été formulée pour l'achat de ce dernier lot, qui permettra de clôturer cette opération et par conséquent ce budget.



Budget lotissement des Murets

Première année importante pour ce budget, avec la réalisation des travaux de viabilisation. La section d'investissement s'équilibre à 286.393,83 € en dépenses et en recettes, tandis que celle de fonctionnement atteint 481.155,83 €. Le lotissement des Murets vous est présenté ci-contre.

LE LOTISSEMENT DES MURETS VOUS OUVRE SES PORTES

Le lotissement communal des Murets, dans le quartier de Fontfrède, ouvre à la construction 11 lots, d'une superficie variant entre 450 m² et 850 m² environ, suivant le plan de composition ci-contre.

Les travaux de terrassement sont terminés. Ce sont maintenant les opérations de viabilisation qui sont conduites, retardées par les conditions météorologiques (pluie, terrains gorgés d'eau et enneigés).



Une partie de la végétation initialement présente sur la parcelle a été conservée, afin de minimiser l'impact paysager de l'opération et de garder le caractère boisé du terrain, qui offre une vue imprenable sur le bourg.

Il vient compléter l'offre de terrains disponibles à la construction sur la commune. Le prix du m² a été fixé par délibération du conseil municipal à 21,60 € T.T.C.

De plus amples informations sont disponibles en Mairie.

L'EAU EN PRESSION POUR TRANSFORMER LE LAIT

Vous l'avez sans doute remarqué, les travaux d'extension de la coopérative laitière de Faverolles sont terminés. La mise en service de l'unité de production nouvellement dimensionnée a eu lieu au cours du mois d'avril, avec le transfert progressif de l'ensemble des volumes de lait collecté sur le site de Pierrefort.

Dans ce contexte, les besoins en eau potable de l'établissement ont forcément été revus à la hausse. Ces besoins portent à la fois sur un débit et une pression plus importants.

Après étude de la situation par l'agence Cantal Ingénierie et Territoires, voici la solution technique qui a été retenue :

- un surpresseur est implanté en sortie du réservoir de Faverolles, couplé à un dispositif de désinfection de l'eau. Le premier permet d'augmenter le débit et la pression de l'eau délivrée, le second d'améliorer la qualité de l'eau ;
- deux limiteurs de débit sont mis en place sur chacune des antennes de distribution, en aval du branchement de la coopérative. Ces dispositifs permettent de rester dans des pressions acceptables pour les dernières habitations

desservies car, avec la différence de niveau naturelle, la pression augmente aussi (10 mètres de dénivelé = 1 bar supplémentaire) ;

■ en parallèle, le fonctionnement du forage de Saint-Gervais, qui alimente le réservoir du même nom, et ensuite celui de Faverolles, est modifié. Sa mise en route est déclenchée automatiquement en fonction du niveau d'eau dans le réservoir de Saint-Gervais. Ainsi, lorsque le niveau d'eau atteint un seuil, une commande active automatiquement la mise en route du forage. Et ce, jusqu'à atteindre le niveau haut commandant l'arrêt de la pompe du forage. Ce système d'alerte permet aussi d'être averti par téléphone dès que le niveau du réservoir atteint un seuil minimum, ce qui traduit généralement la survenance d'une fuite sur le réseau, fuite qu'il convient de trouver rapidement afin d'y remédier. Les réservoirs de Saint-Gervais et de Faverolles sont ainsi équipés de ce système d'autosurveillance, essentiel pour optimiser la distribution de l'eau potable

Après consultation, ces travaux ont été confiés à l'entreprise SAUR, pour un montant total de 36.845 € H.T.



Finalement, cette opération, initiée par la demande d'un industriel, a eu pour résultat d'améliorer les conditions de desserte en eau potable de l'ensemble des habitations de Faverolles, notamment en termes de pression qui faisait défaut sur la partie haute du village.

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les temps d'activités périscolaires ont été modifiés à la rentrée de septembre 2014, afin de dégager une plage horaire de 1h30 le mardi à partir de 15h. Ceci facilite le déroulement des activités, notamment quand celles-ci ne se déroulent pas dans les locaux de l'école. Certains ateliers de l'année précédente ont été reconduits, de nouveaux ont été mis en place, les voici : atelier inter-génération, sport, culture, environnement, pétanque et basket.

Cette dernière activité a justement servi de cadre à l'Opération Basket École portée par la Fédération Française de Basket-ball. Ainsi, le mardi 3 février, un diplôme a été remis aux jeunes basketteurs et 5 ballons ont été offerts à l'école de Pierrefort. Une affiche rappelant les règles du jeu a également été confiée aux enseignantes, pour être apposée en un lieu de l'école.

Une opération football a également eu lieu, en partenariat avec l'école de foot Entente Planèze, grâce au recrutement par cette structure d'un animateur salarié.

